

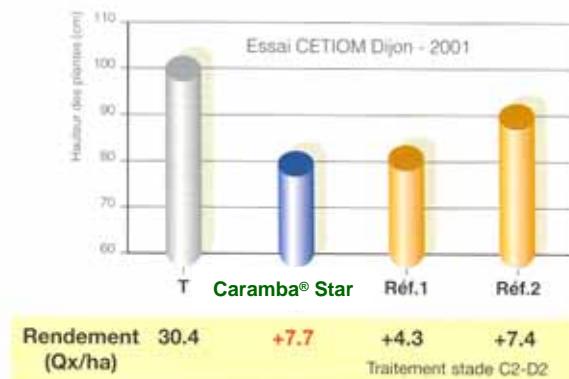


CINCH® PRO: LE REGULATEUR COLZA

Les conditions climatiques très douces de la fin de l'automne ont provoqué dans de nombreux cas un développement végétatif important de vos colzas. Les risques de verse au printemps dépendent de la sensibilité variétale, du peuplement et de la disponibilité en azote.

Pourquoi Cinch® Pro à la reprise de végétation ?

- Une excellente efficacité pour contrôler la verse



Cinch® Pro appliqué à la reprise de végétation fait preuve d'une excellente efficacité contre la verse, équivalente ou supérieure aux références actuelles.



- Une souplesse d'emploi (C2-D2) supérieure à la référence régulateur (C2-D1)
 - Un puissant effet fongicide sans apport de carbendazime



Comment s'utilise-t-il ?

- A la reprise de végétation stades C2 à D2
 1. Risque verse fort et/ou risque cylindrosporiose, pseudocercosporiose, oïdium :
dose 0,8 l/ha (sans adjuvant)
 2. Risque verse moyen à faible et/ou risque cylindrosporiose, pseudocercosporiose, oïdium :
dose 0,7 à 0,6 l/ha (sans adjuvant)



Qu'est-ce-que Cinch® Pro ?

Cinch® Pro : marque déposée BASF

Autorisation de vente n° : 2010283

Composition : 90 g/l metconazole

Formulation : concentré soluble (SL)

Délai d'emploi ayant récolte : Colza : 45 jours

Délai de ré-entrée dans les parcelles : 6 heures

Zone non traitée : 5 mètres

Dose autorisée colza : 0,8 l/ha

Classement toxicologique: Xn : nocif. R63 : risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant . AQUA : dangereux pour les organismes aquatiques.